



## Procès-Verbal

### Assemblée Générale du 15/03/2025 (exercice 2024)

Le Samedi 15 Mars 2025 à 10h30 les adhérents de l'association Label'Italia se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle au Restaurant du Lac avenue des Artistes 13127 Vitrolles.

Le Président Billera Vito donne la bienvenue aux adhérents et puis propose la désignation d'un(e)Président(e) de séance et d'une secrétaire de séance pour le bon déroulement de l'A.G et il demande s'il y a des volontaires dans la salle .Sont désignées Mme Denise Roveto comme présidente de séance et Mme Billera Liliane comme secrétaire de séance, comme en 2024.

Avant de donner la parole à Mr Billera Vito président de Label'Italia , il est procédé aux formalités d'usage :

A)appel de présents par main levée d'après la feuille d'émargement ,

B)comptage des pouvoirs

pour vérifier l'existence du quorum 50%+1,comme prévu par le statuts de l'association Label'Italia afin de pouvoir valider la légalité de cette assemblée générale annuelle.

Ce quorum est fixé à 48 adhérents (y compris les pouvoirs)

Le comptage a donné le résultat suivant :

**44 adhérents présents, 30 pouvoirs, 20 adhérents absents,**

donc le président de séance Mme Roveto Denise valide la tenue de cette Assemblée Générale puis rappelle l'ordre du jour

1)Rapport Moral,2)Rapport des Activités,3)Rapport de Gestion ex 2024

4)Rapport Prévisionnel 2025/26,5)Rapport d'orientation 2025/26

6)Tour de table avec les adhérents,7)Questions diverses .

Mr Billera Vito prend la parole pour présenter **le rapport moral** avec la phrase suivante : **«En ce moment il est très difficile d'être président de l'association Label'Italia »**,puis avant de continuer son exposé donne une information importante à l'assemblée :

En Avril 2025 il convoquera le conseil d'administration, et se fera porteur des propositions suivantes :

1) Règlementation de la période annuelle pour adhérer à l'association Label'Italia

2) Abolition des tarifs réduits réservés aux adhérents Label'Italia lors des manifestations organisées par l'association Label'Italia

puis poursuit son exposé en s'appuyant sur trois considérations pour expliquer pourquoi il est difficile aujourd'hui d'être président de Label'Italia :

**La première sur l'Identité et l'objet de l'association Label'Italia** en

rappelant le but de l'association depuis sa naissance en 2010 qui est celui de « promouvoir la culture et les traditions d'Italie en Provence », et affirme être conscient que notre association a perdu son identité d'origine.

**La deuxième sur le vieillissement de notre association** qui met à risque l'existence et la continuité de notre projet associatif et hélas préfigure son éventuelle dissolution.

Le président ouvre aussi une parenthèse au sujet des prochaines élections municipales de Mars 2026 aux Pennes Mirabeau et à Septemes Les Vallons, en rappelant que notre association est une association apolitique et se dit inquiet sur une situation avant-élections-municipales **«inquiétante »** surtout aux Pennes Mirabeau qui pourrait mettre à risque la continuité du partenariat existant entre notre association et cette municipalité pour la promotion de la culture et les traditions Italiennes.



## Procès Verbaux suite

Le président informe aussi les présents qu'il est disposé à convoquer une assemblée générale extraordinaire après les élections de Mars 2026 s'il juge que les résultats pourraient provoquer un éventuel changement de comportement des municipalités vis-à-vis de l'action de l'association sur la promotion de la Culture Italienne dans ces communes.

**La troisième** sur le **manque d'adhésion active** de la part de la majorité de nos adhérents à participer et promouvoir activement les projets culturels présentés et proposés lors des assemblées générales ces dernières années et surtout approuvés à l'unanimité par les adhérents.

Le président n'hésite pas à affirmer qu'à chaque manifestation de l'association le public est composé en majorité de personnes non adhérentes qui parfois font beaucoup de kms pour venir voir nos événements. Le nombre des adhérents présents constitue toujours une minorité, et si après on ajoute toutes les autres difficultés pour motiver nos adhérents à participer à des **projection ciné-club** « on est jamais 30 personnes sur 54 inscrits », les difficultés que nous avons rencontrées pour avoir un minimum de **33 adhérents** pour le voyage à Turin, nous sommes que 24 personnes à partir pour un voyage souhaité par vous les adhérents.

Tout cela explique pourquoi le président affirme que en ce moment « **est très difficile d'être président de Label'Italia** »

Pour renforcer l'existence de cette **démotivation à adhérer activement** le président s'autorise pendant son exposé à citer et lire le message d'un ancien adhérent et aussi ancien membre du Conseil d'administration qui lui a écrit « **qu'il n'est pas intéressé par ce que propose Label'Italia et que pour les voyages il préfère partir avec la société Sabardu** » afin d'expliquer aux présents que cette démotivation existe soit chez les adhérents mais aussi chez des personnes qui ont décidé volontairement d'assumer des responsabilités au sein de notre association.

Tout cela demande une **réflexion approfondie** avant tout par le président, mais aussi de la part des adhérents qui ont à cœur notre projet « **culturel** » afin d'essayer de trouver la solution miracle.

Après on peut aussi peut-être essayer d'**agir avec objectivité et réalisme** en faisant le choix peut-être le plus simple, celui de répondre au souhait de la majorité de nos adhérents qui ne sont pas intéressés en premier lieu par la **Culture Italienne** mais préfèrent des soirées et des repas entre amis au sein de notre association avec la possibilité de pouvoir inviter des parents ou des amis non adhérents à Label'Italia et de les faire adhérer à tout moment.

Le président termine sa présentation du rapport moral en rappelant le bon déroulement pour cette année 2024 des activités de l'association, les cours d'Italien et le Cant'Italia, et remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur proximité pendant les moments difficiles qu'il vient de passer.

Puis donne la parole à la Trésorière Mme Billera Liliane qui présente à l'assemblée le rapport de gestion de l'association Label'Italia pour l'exercice 2024. La position comptable laisse apparaître au 31 Janvier 2025 :

**Un solde positif de 10050€99**

**Un solde positif livre Espèces de 159€42**

**Un solde positif Caisse d'Epargne de 12205€30**

\*Le président reprend la parole pour communiquer aux adhérents présents que l'association Label'Italia a prévu un prévisionnel l'année 2025 par rapport aux résultats 2024 déjà cités par la trésorière (10050€99) négatif de 326€00, puis continue son exposé en présentant les grandes lignes du



## Procès-Verbal suite

rapport d'orientation pour l'année 2025 et donne les dates de certains rendez-vous que l'association compte organiser prochainement :

**22 Mars 2025** rendez-vous ciné-club avec la projection du film de la réalisatrice Francesca Archibugi *Il Colibri* (2022)

**17 Mai 2025** Fest'Italia 2025 à la salle Jean Ferrat de Septèmes Les Vallons

**Du 3 au 6 Juin 2025** Voyage à Turin avec la participation de 24 adhérents Label'Italia

**21 Juin 2025** rendez-vous ciné-club avec la projection du film du réalisateur Ettore Scola « *C'eravamo tanto amati* (1974)

**1 Juillet 2025** Salle Simone Dartigues quartier la Voilerie Sucre&Sale fin d'activités 2025

**6 Juillet 2025** Cinéma Alhambra de Marseille hommage à Ennio Morricone avec mini concert du Soprano Julie Mathieu Miniconi suivi par la projection du film documentaire « *Ennio* » par le réalisateur G. Tornatore (2021)

**17 Octobre 2025** à l'Idée thèque de Les Pennes Mirabeau hommage à Enrico Caruso .

\* Si nous pouvons nous envisageons d'organiser une soirée Italienne au restaurant du Lac avec l'animation du chanteur Mario Russo (adhérent Label'Italia) en fin 2025 ou début 2026 et aussi un Loto en Janvier 2026.

A la fin de l'exposé du rapport d'orientation, Mme Roveto Denise en qualité de présidente de séance propose un tour de table avec les adhérents et demande si il y a des personnes qui souhaitent intervenir : L'adhérent **Claude Copano** prend la parole et revient sur le sujet évoqué par le président Vito Billera dans le rapport Moral qui concerne la faible présence des adhérents aux manifestations organisées et propose au président de fournir **15 jours** avant la date d'une manifestation aux adhérents des flyers pour effectuer un action de tractage et de communication auprès de leur entourage. Le président répond favorablement à cette proposition en proposant aussi que les adhérents volontaires pourraient aussi faire une action d'affichage auprès des magasins de leur quartier .

Madame **Nicole Raphael** prend la parole et revient sur un des sujets abordés par le président lors de son exposé sur le rapport moral en faisant deux remarques au président :

Elle dit n'avoir pas apprécié son comportement quand il a lu en public le message d'un ancien adhérent et membre du C.A Label'Italia disant son nom et expliquant les motifs de sa décision de quitter définitivement Label'Italia. Pour la deuxième remarque ,elle exprime son désaccord sur l'affirmation tenue par le président que notre association Label'Italia est une association apolitique.

Elle considère que même lors d'une assemblée générale comme celle de ce jour ont fait de la politique, car en organisant et en participant à un' assemblée générale on rend un service pour le bien de la collectivité ,en faisant référence à l'éthymologie du mot « **Politique** » **Du latin politicus , issu du grec ancien πολιτικός , politikos, composé de πολίτης (« citoyen ») avec le suffixe -ικός.**

Dans son discours elle nous fait part aussi de son inquiétude sur la situation politique en France et dans le monde qui pourrait limiter nos libertés. Le président a écouté avec beaucoup d'attention les propos exprimés par l'adhérente, prend acte de ses convictions, mais réaffirme à



## Procès Verbaux Assemblée suite

Mme Raphael Nicole et aux adhérents que l'association Label'Italia est une association Apolitique.

Mme Roveto Denise, présidente de séance, vu qu'il n'y avait plus personne qui souhaitait intervenir, lève la séance, mais l'adhérent **Raphael Georges** intervient et s'adresse au président pour lui dire qu'il n'a pas procédé au vote des :

- 1) **Rapport moral 2024**
- 2) **Rapport de Gestion 2024**
- 3) **Prévisionnel 2025**
- 4) **Rapport d'orientation 2025/26**

Le président Mr Billera Vito, reconnaît ce grave oubli, il s'excuse auprès de Mr Raphael Georges et des adhérents présents et fait voter par l'assemblée les rapports **1-2-3-4**.

Les votes ont donné les résultats suivants :

### **Rapport Moral 2024**

↳ Nombre de votants **74**  
Votes à faveur **73** Votes Contraire **0** Abstentions **1**

Le rapport moral a été approuvé avec 72 votes

### **Rapport de Gestion 2024**

↳ Nombre de votants **74**  
Votes à faveur **73** Votes Contraire **0** Abstentions **1**

Le rapport de gestion a été approuvé avec 72 votes

### **Rapport Prévisionnel 2025**

↳ Nombre de votants **74**  
Votes à faveur **74** Votes Contraire **0** Abstentions **0**

Le rapport prévisionnel 2025 a été approuvé avec 72 votes

### **Rapport d'orientation 2025-26**

↳ Nombre de votants **74**  
Votes à faveur **74** Votes Contraire **0** Abstentions **0**

Le rapport d'orientation a été approuvé avec 72 votes

*En absence de nouvelles questions Mme Roveto Denise, Mme Billera Liliane et Monsieur Billera Vito proposent aux adhérents de partager l'apéritif et le repas.*

*La Séance a été levée à 12h30*

*Ce procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du Samedi 15 Mars 2025 a été rédigé par la secrétaire de séance Madame Billera Liliane Monsieur Billera Vito en qualité de responsable légal de l'association Label'Italia engage sa responsabilité sur les mots et le contenu ce procès-verbal.*

*Les Pennes Mirabeau le 20 Mars 2025*

*La Secrétaire de séance  
Assemblée Générale Annuelle du 15 Mars 2025  
Mme Billera Liliane*